

Commune : Floyon

Nature : Point de vue

Rue / lieu-dit : Rue Grand Chemin.....

Documents liés :

Localisation



Source : Bing.com/maps

Description : Vue sur le bocage

La vue à préserver : En entrant sur le territoire de Floyon en venant de Boulogne-sur-Helpe, la vue se dégage sur le bocage de Floyon et le ruisseau de Chevireuil.....

Argumentation : La protection de cette vue a pour ambition de conserver la perspective visuelle vers Chevireuil et le ruisseau du même nom, préservant le caractère rural et bocager de l'entrée de commune de Floyon.

Illustration de la vue



Localisation

Commune : Floyon

Nature : Point de vue

Rue / lieu-dit : Route du Plouy.....

Documents liés :



Source : Bing.com/maps

Description : Ouverture sur le Bocage

La vue à préserver : En portant le regard vers le sud à la sortie du hameau de Plouy, la vue s'ouvre sur le bocage.....

Argumentation : La protection de cette vue a pour ambition de conserver la perspective visuelle vers le bocage et au-delà, les vallées du ruisseau du Bois de la Houssoye et du ruisseau du Housquin, préservant ainsi le caractère rural et bocager de cette sortie de hameau.....

Illustration de la vue



Localisation

Commune : Floyon

Nature : Point de vue

Rue / lieu-dit : Place de l'église

Documents liés : PLU de la commune.



Source : Bing.com/maps

Description : Vue sur l'église

La vue à préserver : Vue depuis la parcelle urbanisable derrière l'église.

Argumentation : Vue depuis la parcelle, en hauteur, sur le clocher de l'église et sur le paysage lointain. Dans l'urbanisation future, prévoir des percées visuelles qui permettront cette perception, voire sa mise en valeur.

Illustration de la vue



Source : PLU

Elément paysager à protéger au titre de l'article L 151-23

Code commune :
FLY-v-004

Localisation

Commune : Floyon

Nature : Point de vue

Rue / lieu-dit : Route de Fontenelle

Documents liés :



Source : Bing.com/maps

Description : Vue sur les prairies bocagères et les haies arbustives.

La vue à préserver : Cette vue sur les prairies bocagères et les haies arbustives se découvre en remontant la route de Fontenelle, à la limite du territoire communal.

Argumentation : La protection de cette vue a pour ambition de conserver la perspective visuelle vers le territoire bocager communal et ainsi le préserver.

Illustration de la vue

